

CORS D'OCCITAN : DINTRAM !

Le formateur de *País de cocanha*¹ préfère parler de « langue d'oc » ou « d'occitan » plutôt que de "patois" car ce mot est péjoratif². Mais peu importe comment on l'appelle, la langue qui est enseignée c'est bien celle parlée ici et qui a été transmise de générations en générations depuis une dizaine de siècles. Car il s'agit bel et bien d'une langue, et d'une belle langue, ni plus ni moins que par exemple l'italien, le français ou le basque.

Ce cours d'occitan est ouvert à tous, aux débutants comme à ceux qui possèdent quelques notions et qui souhaitent se perfectionner. Il est adapté aux besoins et aux envies des participants. Il constitue un moment d'immersion linguistique, en petit groupe, et se déroule toujours dans une ambiance conviviale.

Il s'agit donc pour chacun de passer un bon moment et de progresser en fonction de son niveau, de renforcer l'expression orale, d'apprendre progressivement les bases de la lecture et de l'écriture.

Un aperçu de la littérature (présentation de livres, extraits d'ouvrages) permet également de développer l'étendue du vocabulaire et de mieux connaître l'extrême richesse de la culture occitane et de notre histoire.

Informations pratiques

Déroulé du cours : de 18h à 19h30, à la Maison des Associations (4 rue du Temple à Caraman, près de la Halle)

Premier cours de rentrée : lundi 29 septembre 2025

Puis un cours chaque 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois (le 13 octobre, le 27 octobre, etc.)

Tarif annuel : 150 €

Première séance gratuite.

Contact et renseignements : Philippe Tournier - 07 61 55 67 38

PAÍS DE COCANHA



País de Cocanha est une association d'intérêt général qui a pour but "d'œuvrer, à partir d'enquêtes et de recherches précises, à la valorisation, l'expression (y compris créative), la transmission et la diffusion du patrimoine culturel en Lauragais, en particulier dans le domaine de la musique, de la danse, et de la langue".³

¹ L'association qui organise les cours d'occitan.

² Un patois étant un "langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan, ou du bas peuple".

³ Article 2 des statuts de *País de cocanha*.



Qualques aprenents del cors d'occitan.